Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 15 juillet 2015 portant ouverture en 2016 des concours externe, interne et troisième concours d'attaché territorial de conservation du patrimoine spécialité archives pour les interrégions du Grand Ouest, du Grand Sud-Ouest et pour la région Ile-de-France - Centre Val de Loire par le centre de gestion d'Ille-et-Vilaine

NOR : *INTB1518060A*

Par arrêté du président du centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine en date du 15 juillet 2015, les concours externe, interne et troisième concours spécialité archives pour l'accès au grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine sont ouverts au titre de l'année 2016, pour les interrégions du Grand Ouest, du Grand Sud-Ouest et pour la région Ile-de-France - Centre Val de Loire.

Les épreuves de ces concours se dérouleront aux dates suivantes :

– épreuves écrites d'admissibilité : les 18 et 19 mai 2016, au parc des expositions de Vitré, chemin du Feil, 35500 Vitré, et au centre de gestion d'Ille-et-Vilaine, pour les candidats bénéficiant d'un aménagement d'épreuve.
– épreuves orales d'admission : en septembre 2016, au siège du centre de gestion d'Ille-et-Vilaine, à Thorigné-Fouillard (35).

Les dossiers d'inscription pourront être retirés auprès du centre de gestion d'Ille-et-Vilaine (adresse ci-dessous), du 6 au 28 octobre 2015, soit par voie postale, soit à l'accueil du centre de gestion d'Ille-et-Vilaine, à 17 heures dernier délai.

Les candidats pourront également se préinscrire en ligne sur le site internet du centre de gestion d'Ille-et-Vilaine (www.cdg35.fr), du 6 au 28 octobre 2015, minuit (heure métropolitaine). Les candidats devront ensuite imprimer leur dossier d'inscription ainsi rempli, le signer, le compléter avec les pièces justificatives demandées et faire parvenir l'ensemble au service concours du centre de gestion d'Ille-et-Vilaine, au plus tard à la date de limite de dépôt des dossiers, soit le 5 novembre 2015 (le cachet de la poste faisant foi). Faute d'envoi du dossier imprimé dans ces délais, la préinscription en ligne sera annulée.

Les captures d'écran ou leurs impressions ne sont pas acceptées.

La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est ainsi fixée au 5 novembre 2015. Ils devront être postés au centre de gestion d'Ille-et-Vilaine (adresse ci-dessous), au plus tard à cette date, le cachet de la poste faisant foi ou déposés à l'accueil du centre de gestion d'Ille-et-Vilaine, à 17 heures dernier délai.

Aucun dossier transmis par télécopie ou courrier électronique ne sera pris en compte. Par ailleurs, tout retrait ou retour de dossier par courrier, même posté dans les délais, sera refusé s'il est insuffisamment affranchi. Enfin, tout incident dans la transmission du dossier, quelle qu'en soit la cause, expose la responsabilité de l'émetteur et entraîne un refus systématique d'admission à concourir.

Le nombre total de postes ouverts aux concours est de 30, répartis comme suit :

SPÉCIALITÉ	ARCHIVES
Concours externe	18
Concours interne	9
Troisième concours	3
Total	30

Adresse du centre de gestion d'Ille-et-Vilaine : centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine, service concours, village des collectivités territoriales, 1, avenue de Tizé, CS 13600, 35236 Thorigné-Fouillard Cedex.

Tous renseignements complémentaires, et en particulier les conditions d'accès à ce concours, pourront être obtenus sur simple demande écrite adressée au président du centre de gestion d'Ille et Vilaine ou consultables sur le site internet du centre de gestion d'Ille-et-Vilaine.